

SELARL D'AVOCATS ROUILLOT - GAMBINI

Jean-Claude ROUILLOT

Avocat Honoraire

Maxime ROUILLOT

Membre du Conseil de l'Ordre
Barreau de Nice

Franck GAMBINI

Membre du Conseil de l'Ordre
Barreau de Grasse
Avocats Associés

Cabinet Nice

Villa Tyndaris
12 Bd Carabacel
06046 Nice Cédex 1
T. 04 93 80 48 03
F. 04 93 62 41 58
Case Nice 144

Cabinet Grasse

Résidence Porte Neuve – bat H
4 avenue Alphonse Morel
06130 GRASSE
Case Grasse 299

Henri CHARLES

*Avocat Honoraire
Ancien Bâtonnier de l'Ordre*

Claudine VALVO-GASTALDI

*Spécialiste en droit des personnes
et en droit économique
Avocat au Barreau de Nice*

Sophie BERLIOZ

Clément DIAZ

Pauline GADD

Laura AGNETTI

Joy PESIGOT

Avocats au Barreau de Nice

Correspondants Organiques

Agnès LASKAR

Avocat à la Cour
11bis rue Alfred de Vigny
75017 Paris

Mailys LARMET

Avocat à la Cour
4 rue du Petit Saint-Esprit
13100 Aix en Provence

QUESTIONNAIRE A RETOURNER A :

⇒ **Maître Maxime ROUILLOT**, membre de la SELARL ROUILLOT – GAMBINI, Avocat associé au Barreau de NICE y demeurant 12, boulevard Carabacel (06000).

SYNDIC DE L'IMMEUBLE :

Le cabinet BORNE & DELAUNAY, 2 rue Valperga à NICE (06000).

IMMEUBLE :

⇒ Dans un ensemble immobilier situé à NICE (06000) 159 rue de France – Promenade des Anglais, composé de deux blocs A et B, 83 et 85 Promenade des Anglais et 159 rue de France,

Le bloc « A » dénommé « PALAIS D'ORIENT », en façade sur la Promenade des Anglais, sur laquelle il porte les n°83 et 85, élevé sur sous-sol d'un rez-de-chaussée et de sept étages,

Le tout figurant au cadastre section MO numéro 179, lieudit « Promenade des Anglais » pour une contenance de 9a 67ca et section MO numéro 178, lieudit « Rue de France » pour une contenance de 7a 95ca, soit une contenance totale de 17a 62ca.

DESIGNATION DETAILLEE :

LE LOT NUMERO DEUX CENT SOIXANTE SIX (LOT 266) :

BLOC B

UN APPARTEMENT situé au 7^{ème} étage, à gauche en sortant de l'ascenseur, portant la lettre B, formant le lot numéro DEUX CENT SOIXANTE SIX et comprenant : entrée, pièce de séjour, chambre, cuisine, salle de bains avec WC, débarras, balcon sur cour.

Et les 52/12.000èmes des parties communes générales
Et les 26/1.000èmes des parties communes du Bâtiment B

LE LOT NUMERO DEUX CENT CINQ (LOT 205) :

UNE CAVE située au sous-sol, formant le lot numéro DEUX CENT CINQ de la division de l'immeuble,

Et les 12/12.000èmes des parties communes générales
Et le 1/1.000ème des parties communes du Bâtiment B

APPARTENANT A :

⇒ **Monsieur Dan WEBER**, né le 17 mars 1952 à BUCAREST (ROUMANIE), de nationalité française, époux de Madame Tatania ROGOJA, demeurant 159 rue de France à NICE (06000).

VENDEUR :

La société ID ALLOYS, société par actions simplifiée unipersonnelle au capital de 2.502.000 Euros, immatriculée au RCS PARIS sous le numéro 449 959 808, dont le siège social se situe 36 rue de Richelieu à PARIS (75001), agissant poursuites et diligences de son Président en exercice, domicilié es qualité audit siège.

Prière à Monsieur le Syndic, de bien vouloir retourner à la SELARL ROUILLOT – GAMBINI, Société d'avocats inscrite aux Barreaux de NICE et GRASSE, dont le siège social est 12 Boulevard Carabacel (06000) NICE, représenté par Maître Maxime ROUILLOT, avocat au Barreau de NICE, le questionnaire suivant :

1- A-t'il été fait appel depuis le 7 février 1953 au fonds national d'Amélioration de l'habitat en ce qui concerne les biens dont la vente est projetée ?

Non

2- Un organisme financier a-t'il, pour ces mêmes biens, consenti un prêt destiné à financer les travaux ? dans l'affirmative :

- Nom de l'organisme :

—

- Quel en est le solde à ce jour :

—

3- Certains travaux importants ont-ils été votés par l'Assemblée des Copropriétaires et non encore exécutés ?

✓

4- Auprès de quelle Compagnie l'immeuble est-il assuré contre l'incendie, n° de Police, sa durée, montant de l'assurance ?

Cie AXA IARD

Police no 1698627304

5- Quel est le montant du fonds de roulement actuellement détenu par vous pour les dépenses courantes de copropriété en ce qui concerne les lots dont la vente est poursuivie.

0 €

6- Quel est le montant des charges dû par Monsieur Dan WEBER à la copropriété ?

4423,47 €

7- Quel est le montant des charges annuelles par lot ?

TOTAL = 3195,50 €

Lot 266 = 3143,62 €

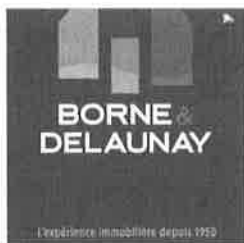
Lot 205 = 51,88 €

 **BORNE & DELAUNAY**
SYNDIC - GESTION LOCATIVE
TRANSACTIONS - LOCATIONS
S.A.S. au Capital de 100.000 €
2, Rue Valperga - 06000 NICE
Tél : 04 93 85 02 06 - RCS Nice B 971 800 735

FAIT A : NICE
LE : 24/12/2021

 **BORNE & DELAUNAY**
SYNDIC - GESTION LOCATIVE
TRANSACTIONS - LOCATIONS
S.A.S. au Capital de 100.000 €
2, Rue Valperga - 06000 NICE
Tél : 04 93 85 02 06 - RCS Nice B 971 800 735





Relevé de compte

Vos références : S.00000.1542.4501.04272
WEBER DA - Courant

M. WEBER DAN pour Succession
WEBER Constanta
159 RUE DE FRANCE ORIENT FRANC
06000 NICE

Immeuble : L'ORIENT FRANCE
159 RUE DE FRANCE
06000 NICE

Nice, le 24/12/2021

Monsieur,
Veuillez trouver ci-joint votre relevé de compte du 01/01/2021 au 01/01/2022.

Page 1/1

N° Lot	Type de lot
4272	Appartement 266

Date	Libellé du mouvement	Débit	Crédit	Solde
	Solde antérieur	1.413,39		1.413,39
01/01/2021	Appel budget 01/01/2021 31/03/2021	636,61		2.050,00
01/01/2021	Cotisation Fonds Travaux 01/01/2021	23,63		2.073,63
28/01/2021	Frais de mise en demeure	24,00		2.097,63
15/02/2021	TIP WEBER 51		2.073,63	24,00
01/04/2021	Appel budget 01/04/2021 30/06/2021	638,99		662,99
01/04/2021	Cotisation Fonds Travaux 01/04/2021	23,62		686,61
10/05/2021	Solde charges au 30/09/2020	1.057,55		1.744,16
01/07/2021	Appel budget 01/07/2021 30/09/2021	1.065,02		2.809,18
01/07/2021	Cotisation Fonds Travaux 01/07/2021	37,13		2.846,31
01/10/2021	Appel budget 01/10/2021 31/12/2021	763,41		3.609,72
01/10/2021	Cotisation Fonds Travaux 01/10/2021	27,53		3.637,25
01/01/2022	Appel budget 01/01/2022 31/03/2022	758,69		4.395,94
01/01/2022	Cotisation Fonds Travaux 01/01/2022	27,53		4.423,47
	Total général	6.497,10	2.073,63	
	Solde de la période débiteur (Euros)	4.423,47		4.423,47

Vous en souhaitant bonne réception, veuillez être assurés de notre parfaite considération.

Le Syndic.